

# Nouvelles du CPSFV

Mai 2015  
 numéro 46

## Dans ce numéro

1	Le mot du président
2	Soirée « bugnes »
2	Sortie au réservoir Les Bérands
2	Convention de partenariat
3	Incubateur à œufs de saumon sur le Renaison
4	École de pêche
5	L'admission 2015 au CFPM
6	Prochaines sorties de pêche
7	Le 19e SA.NA.M.A. a fermé ses portes
8	Le barrage des Plats (suite)

Club de Pêche Sportive Forez-Velay  
 Maison de la Nature  
 11 rue René Cassin  
 42100 SAINT-ETIENNE  
[contact@cpsfv.org](mailto:contact@cpsfv.org)  
[www.cpsfv.org](http://www.cpsfv.org)

## Le mot du président

« Nouvelles du CPSFV », journal du club destiné à informer principalement les adhérents sur la vie du club, (activités écoulées et à venir, informations générales sur la connaissance des poissons et les problèmes environnementaux, etc.) a été réactivé en avril 2000, avec une parution en janvier, avril et septembre de chaque année.

Depuis, de nouveaux outils de communication ont été mis en place avec les deux sites internet (CPSFV et SANAMA), la messagerie, voire la page Facebook du club.

Pour ces raisons, il a été décidé de mettre en sommeil la parution de ce journal qui semble faire doublon avec les autres outils de communication.

C'est donc le dernier numéro de ce journal que vous lisez aujourd'hui.

Mais soyez rassurés, les informations du club continueront à vous être transmises, et probablement en collant d'un peu plus près à l'actualité.

Pour preuve vous avez déjà reçu les formulaires d'inscription pour les prochaines rencontres halieutiques et le week-end de pêche dans le Cantal.

Pour ce qui concerne notre passion commune, avec le fleurissement des genêts, les éclosions d'éphémères ont commencé. Les gobages apparaissent un peu partout.

Il est temps d'aller au bord de l'eau pour se ressourcer et mettre entre parenthèses, pour quelques heures, les désagréments causés à une de nos plus belles rivières, La Semène, avec le barrage des Plats de St Genest Malifaux.

Jean-Luc COMETTI  
 Président délégué

## A vos agendas



*Pour les détails, consultez l'affichage dans vos sections, ou reportez-vous au site internet où des informations sont mises en ligne régulièrement*

**Samedi 30 mai 2015**

**33<sup>e</sup> Trophée du Lignon Forézien Poncins (42)**

Rencontre amicale de pêche à la mouche

**Samedi 20 juin 2015**

**41<sup>e</sup> Trophée d'Argent de l'Ance Usson en Forez (42) ou St Julien d'Ance (43)**

Rencontre amicale de pêche à la mouche

**Samedi 27 et dimanche 28 juin 2015**

**Grande sortie estivale du Club Saint Urcize (15)**

Inscriptions en cours.

Attention : Nombre de places limité à 40



## Soirée « bugnes »

Le vendredi 6 février 2015, la section du pays Roannais a organisé son habituelle soirée familiale appréciée par ses adhérents.

Tous les adhérents du CPSFV y étaient les bienvenus, mais assez peu ont fait le déplacement depuis La Plaine, St Etienne ou Le Velay

Outre la dégustation de bugnes réalisées par Michel Poyet, et d'un petit verre d'excellent cidre, la trentaine de personnes présentes ont pu visionner une vidéo sur la mise en service de l'incubateur à œufs de saumon du Renaison.

Très bonne soirée amicale, familiale et conviviale.



## Sortie de pêche au réservoir des Bérands

Samedi 21 mars 2015, au réservoir des Bérands près de Renaison, la section du pays Roannais a organisé sa sortie de pêche de début de saison.

Cette sortie a pour principal objectif de renouer les contacts entre les adhérents après la longue période hivernale.

Une trentaine de pêcheurs étaient au rendez-vous.

La météo a été égale à elle même pour cette sortie : il a fait froid le matin, dès le fin de matinée un léger crachin s'y est ajouté, rapidement transformé en début d'après midi en véritable pluie.



Quelques rares poissons ont été pris le matin. Le site ayant sérieusement tendance à se dégrader, les responsables de la section envisagent de rechercher un autre site pour l'année prochaine.

## Convention de partenariat avec la Fédération de pêche de la Loire

A l'occasion du 19<sup>e</sup> SANAMA, la Fédération de Pêche de la Loire et le Club de Pêche Sportive Forez Velay ont décidé d'officialiser leurs relations en signant une convention de partenariat.

Les engagements mutuels portent sur :

- la mise en place d'animations pour la découverte de techniques de pêche auprès du public,
- un travail en partenariat sur l'incubateur à œufs de saumon nouvellement installé dans le Roannais,
- un travail collaboratif dans le cadre du Schéma Départemental de Développement du Loisir Pêche (programme d'actions 2013/2018) finalisé par la Fédération de Pêche de la Loire,
- une coopération pour le suivi des dossiers relatifs aux problématiques environnementales,
- une entraide en terme de communication pour une bonne mise en valeur des actions entrant dans le cadre de ce partenariat.

Cette signature s'est déroulée sur le stand du legs de Chamberet, en présence de plusieurs membres du Conseil d'administration.

## Installation d'un incubateur à œufs de saumon sur le Renaison

En partenariat avec le Fédération de Pêche de la Loire, et les AAPPMA Roanne et Région et les Pêcheurs de truite du Roannais, le CPSFV a été un des acteurs de la mise en œuvre d'un incubateur à œufs de saumon sur le Renaison. Un projet né il y a près de 15 ans et enfin réalisé, non sans peine. L'idée est de faire naître des saumons dans une rivière où ils étaient encore présents avant la construction des grands barrages.

L'objectif est avant tout pédagogique. Cependant, rien n'interdit de penser que que des saumons pourraient remonter d'ici trois ans jusqu'au Renaison, la rivière de leur naissance, pour se reproduire. Ce serait alors une immense victoire.

Les œufs ont été placés dans l'incubateur le 29/01/2015, et les premiers alevins sont nés à partir du 2/3/2015. Ils gagneront la rivière nourricière dans quelques semaines pour vivre leur vie de jeunes saumons.

Pour en savoir plus voir l'article sur le site du CPSFV



Le chalet abritant l'incubateur



Les œufs de saumon sur les clayettes de l'incubateur

Les œufs dans l'incubateur



La naissance des alevins en mars



Les alevins en avril

## École de pêche

### Formation en salle

Dès le 4 mars 2015, grande animation au boulodrome des Bullieux à Andrézieux. Quinze nouveaux moucheurs composant la session 2015 de notre école de pêche, ont commencé leur entraînement.



### Formation sur l'eau

Deux séances de formation sur l'eau des stagiaires de l'école 2015 ont été programmées. L'une le samedi 28 mars 2015, l'autre le samedi 18 avril 2015. Les deux se sont déroulées sur le même site à La Séauve sur Semène.

Une trentaine d'adhérents (encadrants, stagiaires, et intendance) se sont retrouvés dès 9h sur l'aire de loisir de La Séauve sur Semène.

Le niveau d'eau de la Semène a été correct les deux fois, et même si on a pu craindre à certains moments quelques gouttes, la formation a pu se dérouler dans de bonnes conditions.

A noter que quelques poissons ont pu être capturés, et relâchés, par des stagiaires, ce qui laisse présumer la qualité de ces néo moucheurs... et de leurs formateurs.



La première sortie



Le travail des moniteurs



Stagiaire à l'œuvre



Stagiaire et son moniteur



Stagiaires et moniteurs à la pose

## L'admission au Club Français des Pêcheurs à la Mouche-tradition - promotion 2015

La cérémonie protocolaire d'admission au CFPM-tradition a eu lieu le vendredi 24/4/2015 à la Maison de la Nature de St-Etienne, siège social du Club.

De nombreux membres du CFPM-tradition avaient répondu à l'appel pour accueillir les nouveaux admis.

Après un bref rappel de l'historique et des fondements du CFPM par le président délégué, l'engagement d'honneur a été lu comme le veut la tradition par le plus ancien membre du CFPM-tradition présent à cette cérémonie : André Ardaille.

Une présentation individuelle de chaque récipiendaire par le président délégué a précédé la prestation officielle de serment des 5 récipiendaires sur le Livre d'Or. Ils se sont vus ensuite remettre leur insigne numéroté par leur parrain respectif.

On regrette qu'aucun élu local n'ait pu se libérer pour assister à cette cérémonie protocolaire.

La cérémonie s'est terminée par le verre de l'amitié.



*Dominique Néel et son parrain Raymond Quilico*



*Philippe Issler et son parrain Henri Buttazoni*



*Jean Louis Bret et son parrain Norbert de De Andrade*



*Bernard Grimbert et son parrain Jean-Luc Cometti*



*Bernard Faverot et son parrain André Ardaille*



*La promotion 2015 du CFPM tradition*

## Les prochaines sorties de pêche

### Le 33<sup>e</sup> Trophée du Lignon Forézien

Cette première rencontre halieutique amicale aura lieu le samedi 30 mai 2015 sur le Lignon du Forez.

Les inscriptions sont en cours et les fiches doivent être données avant le 18 mai 2015.

Les stagiaires de l'École de pêche 2015 sont cordialement et gracieusement invités, sachant qu'il ne s'agit nullement d'un concours au sens plein du terme, et qu'il pourront en profiter pour parfaire leur apprentissage.

Pour plus d'infos rendez vous sur le site [www.cpsfv.org](http://www.cpsfv.org) ou dans votre section.

### Le 41<sup>e</sup> Trophée d'argent de l'Ance

Quand au Trophée d'Argent de l'Ance il se déroulera le samedi 20 juin 2015.

Rencontre amicale dans le même esprit que le Trophée du Lignon, où la camaraderie, la bonne humeur et le partage sont de mise, mais sur une autre rivière de la région : l'Ance du Nord.

Réservez la date sur votre agenda et n'oubliez pas de vous inscrire le moment venu.

Les fiches d'inscription devraient être disponibles fin mai.

### La grande sortie annuelle de juin

Cette année, c'est la Cantal qui a été retenu comme destination de notre grande sortie annuelle.

Plus précisément nous irons dans un charmant petit village typique : Saint Urcize.

Quelques belles rivières sont toutes proches, dont le Bès.



Le Bès

Une information détaillée - courriel, courrier, site du club, affichage dans les sections – a été faite il y a quelques jours auprès des adhérents pour préciser les conditions de participation (coût, horaires, rendez-vous, date limite d'inscription, etc.).

Le nombre de places disponibles est limité, donc il vous est conseillé de ne pas trop attendre pour vous inscrire.

## Le SA.NA.M.A. a fermé ses portes



Saint-Etienne a été tout au long du week-end des 21 et 22 février 2015 la capitale européenne de la mouche.

Grâce au soutien des collectivités locales le Club de Pêche Sportive Forez-Velay a réussi son pari de réaliser la plus grande fête de la pêche à la mouche française.

### **Encore plus d'exposants et de nouveautés.**

Les 85 exposants, venus de France bien entendu, mais aussi de nombreux pays (Suisse, Belgique, Italie, Autriche, Slovaquie, Pologne, République Tchèque, Pays-Bas, Italie, Macédoine, Angleterre, Norvège) montrent bien la renommée et le caractère international de la manifestation.

Unaniment, les exposants présents ont été enchantés de l'ambiance qui règne au SA.NA.M.A. et de l'accueil qui leur a été réservé. Nombre d'entre eux nous ont déjà fait part de leur désir de revenir dans deux ans pour la 20<sup>e</sup> édition.

Ils souhaitent que ce salon demeure un salon de qualité, conserve longtemps son originalité, sa personnalité, son ambiance et la qualité du service rendu.

Ils confirment cette année encore que cette manifestation est, pour eux, la « référence européenne des salons mouche ». Certains qui pratiquent tous les grands salons européens n'hésitent pas à le classer en deuxième position derrière celui de Munich.

### **Encore plus de visiteurs**

Plus de 3500 passionnés, dont de nombreux jeunes et dames, sont venus de toutes les régions de France, et même de l'étranger, pour découvrir tout au long de ces deux journées, toutes les nouveautés proposées dans le domaine de la pêche à la mouche.

Les organisateurs ont enregistré avec une grande satisfaction, et malgré la crise économique ambiante, une augmentation du nombre de visiteurs de l'ordre de 16% par rapport à l'édition précédente.



### Les grands monteurs ont animé le salon

Cette année encore, de très grand monteurs de mouche de renommée internationale sont venus de leur Pays pour y participer et partager leur art sur un podium d'animation, avec relais sur grand écran. Une attraction fort appréciée des visiteurs.

### La Norvège était le pays mis à l'honneur.

Le stand de la Norvège a connu un franc succès et a permis à chacun de pouvoir connaître, un peu mieux, les richesses halieutiques, touristiques et gastronomiques de ce Pays.

### La protection de l'environnement était également bien présente.

Une exposition sur les grands migrateurs du fleuve Loire a permis de mesurer les difficultés de ces espèces pour trouver leur vraie place dans notre pays. Un grand aquarium où étaient présentés les salmonidés, ainsi qu'une frayère à truite reconstituée où les visiteurs ont pu voir éclore « en direct » de jeunes alevins de truite, ont ajouté un aspect pédagogique certain à la manifestation.

### L'inauguration

La cérémonie d'inauguration, qui s'est déroulée le samedi en fin de matinée, en présence du Maire de Saint-Etienne et du Consul de Norvège, a été l'occasion pour tous les élus présents, locaux, départementaux, régionaux et nationaux, de mesurer l'impact de ce salon dans le monde de la pêche à la mouche, ainsi que toutes les retombées pour la renommée de la ville de Saint-Etienne.

### Un bilan extrêmement positif

Pour nous, cette édition a encore été un plein succès. Tous les objectifs fixés, financiers, satisfaction des visiteurs, satisfaction des exposants, ont été dépassés

A noter : tout cela a été possible grâce à la mobilisation extraordinaire d'une partie des adhérents du Club (98 ont été recensés comme ayant participé au salon) qui n'ont pas hésité à offrir de leur temps pour assurer la réussite du salon.

Un diaporama proposant quelques photos souvenir est en ligne sur le site [www.sanama.fr](http://www.sanama.fr).



### Soirée de remerciements

Une soirée a été organisée le vendredi 10 avril 2015 pour remercier les bénévoles qui ont travaillé pour le salon. De nombreux adhérents ont répondu à l'invitation, certains avec leur compagne pour boire le verre de l'amitié, déguster quelques « mises en bouche », tout en visionnant un diaporama et finir en beauté la 19e SA.NA.M.A. Au cours de la soirée de nombreux cadeaux, certains achetés par le club, d'autres offerts par des exposants généreux, ont été distribués par tirage au sort à ceux qui avaient répondu à l'invitation.



## Le barrage des Plats

Les 5 associations (dont le CPSFV) ayant porté l'affaire en justice avaient une vraie volonté de sortir par le haut du litige de la reconstruction du barrage des Plats à St Genest Malifaux.

Elles avaient donc décidé qu'une délégation (un représentant par association) irait à la rencontre du Directeur Départemental des Territoires (DDT), représentant de l'État dans ce dossier, pour rechercher « avec franchise » une solution alternative à une hypothétique rivière de contournement, afin d'assurer à minima la continuité écologique du niveau du barrage.

Le DDT a développé en séance une proposition qui permettait de conserver, à l'aval du barrage, la qualité exceptionnelle de l'eau de la Semène. Certes, cette solution n'était pas idéale en soi, mais elle avait au moins le mérite de conserver la qualité de l'eau en aval du barrage. Elle semblait rallier un certain consensus et convenir aux associations.

Malheureusement les 5 associations ont, a posteriori, la sensation d'avoir été trahies.

En effet, cette rencontre avec le DDT s'est déroulée le 17 février 2015, alors que le 16 février 2015, l'arrêté préfectoral portant autorisation de destruction d'espèces protégées et de mise en eau du barrage des Plats avait été signé, en l'absence de préfet, par le secrétaire général de la préfecture de la Loire.

Si les associations ignoraient lors de la rencontre avec le DDT la signature de cet arrêté, il n'est pas pensable que le DDT n'en soit pas informé, d'où cette impression empreinte de certitude d'avoir été bernées une fois de plus.

Cette attitude est indigne d'un haut représentant de l'État.

La mise en eau du barrage a commencée comme le montre la photo prise le 15/3/2015



Par ailleurs, le Tribunal administratif de Lyon a rendu son jugement définitif le 1er avril 2015, et ce n'est pas un « poisson d'avril » : Les deux requêtes, celle de la Fédération de Pêche de la Loire et celle de la Frapna Loire, ont été rejetées simultanément.

Nous attendons de connaître les positions respectives des deux fédérations sur la poursuite ou non de l'action en justice.

En attendant, des affiches ont été éditées pour imager la lutte contre les barrages inutiles comme celui des Plats. Les affiches sont disponibles au club et vous êtes tous invités à propager la diffusion de cette affiche, auprès du public, des élus, mais aussi des associations sensibles à la protection des milieux aquatiques.

